



**SENE (9554 habitants)
Commune du Golfe du Morbihan**

**RECRUTE
Pour la crèche municipale répartie sur 2 sites (36 places)**

UN(E) AGENT TECHNIQUE - catégorie C

**Contrat à durée déterminée à Temps non complet 28/35^{ème}
1 an renouvelable**

**Poste à pourvoir le 27 Août 2026
Date limite de candidature le 30/06/2026**

MISSIONS

- Assurer le bien-être corporel, affectif et physiologique de l'enfant
- Assurer l'entretien, l'hygiène et la désinfection des locaux et du matériel
- Assurer la préparation des repas des enfants

ACTIVITES PRINCIPALES

Accueil des enfants

- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Effectuer les transmissions (équipe/parents)
- Adapter les repas aux besoins de chaque enfant

Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène

- Assurer la réception des repas en liaison chaude, préparation des purées, service des repas
- Entretenir autour de l'enfant un environnement sécurisant et propre
- Aménager, nettoyer et désinfecter des espaces de vie de l'enfant
- Nettoyer et désinfecter le matériel
- Mettre à jour des protocoles d'hygiène en identifiant les points critiques et en mettant en place des procédures de contrôle et de mesures correctives
- Entretenir le linge (lavage, séchage, pliage...)

Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement

- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression en lien avec les projets pédagogiques
- Participer à l'aménagement et à la décoration des espaces

COMPETENCES/APTITUDES

- CAP petite enfance ou accompagnant éducatif petite enfance indispensable
- Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur (méthode Pack Hygiène)
- Règles de base en diététique et principes nutritionnels
- Savoir travailler en équipe
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Avoir des qualités relationnelles et d'adaptation
- Etre organisé

CONDITIONS DE REMUNERATION ET AVANTAGES :

- Rémunération statutaire
- Participation employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance (sous conditions)
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300 €/an (sous conditions)
- Participation aux abonnements de transport en commun (sous conditions)
- Adhésion CNAS

**Envoyer une lettre de motivation et un CV [jusqu'au 30 juin 2026](#)
à Monsieur le Maire, 12 place de la Fraternité 56860 Séné / recrutement@sene.bzh**